

VIE COMMUNALE

Lors de sa séance du 8 juin dernier, le Conseil Municipal a désigné les représentants siégeant dans les 7 commissions municipales. Vous pouvez consulter le détail par commission sur le site internet, sous les rubriques « Vie municipale/Commissions municipales ».



Rangée arrière de gauche à droite

Michèle Hattermann : Conseillère
Patrick Risch : 3^{ème} adjoint
Claudine Messa : 2^{ème} adjointe
Laurent Muller : Conseiller
Véronique Sigwalt : Conseillère
Frédéric Fabrici : Conseiller
Cristina Barbosa : Conseillère
Pierre Mirete : Conseiller

Rangée avant de gauche à droite

Denis Brickert : 1^{er} adjoint
Véronique Rapp : Conseillère
Umberto Stamile : Maire
Anne Wagner : Conseillère
Matthieu Grollemund : Conseiller
Claudine Umbdenstock : 4^{ème} adjointe
Jean Urban : Conseiller

Liste des 7 commissions municipales :

- Les finances,
- Les travaux, les bâtiments et de la voirie,
- L'urbanisme,
- La communication et l'information,
- La sécurité,
- La culture et le patrimoine,
- Le cadre de vie, l'environnement et le fleurissement

AGENDA

- **28 juin 2020** Réouverture du site de la Canardière
- **Été 2020** Toutes les manifestations sont annulées jusqu'au 30 septembre

Pour les différentes manifestations se déroulant dans la Commune, consultez les rubriques, agenda, actualité et manifestations du site Internet.

www.ville-gueмар.fr

Directeur de la Publication : Umberto Stamile - Rédaction : Commission Communication - Ne pas jeter sur la voie publique



Le canard guémarien



n° 45 - Juillet - Août - Septembre 2020

Édito

Pour la troisième fois consécutive, vous avez placé votre confiance en notre liste "Guémar Ensemble" et m'avez permis de poursuivre le projet débuté en 2008.

Au nom du conseil municipal, je vous en remercie. Je me permets de souhaiter la bienvenue aux quatre nouveaux membres ! Si la crise sanitaire a bousculé nos habitudes, elle a bien plus lourdement impacté nombre de nos concitoyens.

Nous ne les oublions pas.

Notre vie sociale reprend timidement son cours, mais nous nous devons de rester prudents.

De ce fait, à mon grand regret, les manifestations associatives sont pour le moment annulées jusqu'au 30 septembre.

La décision d'organiser les événements de fin d'année sera prise à l'automne.

Je vous souhaite de passer un bel été.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Le Maire, Umberto STAMILE

INFORMATIONS « VIE COMMUNALE »

Installation du nouveau Conseil Municipal :

La séance d'installation des 15 membres du nouveau conseil municipal s'est tenue le lundi 25 mai à huis clos dans la salle des fêtes.



Mr Umberto STAMILE,
Maire

La municipalité est composée de :



M. Denis BRICKERT,
1^{er} adjoint



Mme Claudine MESSA,
2^{ème} adjointe
Conseillère communautaire



M. Patrick Risch,
3^{ème} adjoint



Mme Claudine UMBDENSTOCK,
4^{ème} adjointe

Délégations :

- Les affaires agricoles
- La forêt communale
- La chasse et la pêche

Délégations :

- Les finances communales
- L'enseignement et les écoles
- Le cadre de vie, l'environnement et le fleurissement
- La vie associative
- L'organisation de la journée citoyenne

Délégations :

- Les services techniques
- L'assainissement
- La sécurité

Délégations :

- La communication
- La culture
- Le patrimoine
- Les loisirs, animations et fêtes

CORONAVIRUS « Protégeons-nous ! »

Réouverture des écoles après le confinement

L'école de Guémar a rouvert ses portes progressivement de semaine en semaine depuis le 2 juin dernier.

Les enfants de l'école primaire et maternelle ont été accueillis à l'école des Roseaux pour terminer cette année scolaire atypique.

Un protocole sanitaire très strict a été mis en place par le personnel enseignant, les Atsem, sans oublier les agents techniques communaux, pour mieux s'adapter aux nombreuses contraintes imposées par le Ministère de l'Éducation. Entre autres :

- Les salles de classe sont aménagées en conséquence et n'accueillent pas plus de 15 élèves chacune,
- Les professeurs des écoles et Atsem portent un masque,
- Les salles sont régulièrement désinfectées.

À date du 22 juin, tous ont repris le chemin de l'école.

Les enfants se sont très bien adaptés à toutes les règles imposées et étaient très heureux de se retrouver.



Réouverture de la Canardière

Amis pêcheurs, promeneurs, venez nombreux partager un moment de détente et de convivialité dans ce cadre bucolique, et ainsi soutenir le monde associatif.

L'association vous accueille tous les jours jusqu'à la fin août de 14h à 18h, et tous les dimanches du mois de septembre aux mêmes horaires.



ÉVÈNEMENT

21 juin: la Musique Espérance de Guémar revisite la fête de la musique!

Dans le respect des conditions sanitaires actuelles, les musiciens ont eu à cœur d'offrir une aubade itinérante à tous les villageois sur diverses places. Des applaudissements chaleureux leur ont été réservés. Merci pour cette belle parenthèse.



Distribution des masques par la commune à tous les habitants

L'association Bretz'ailes a fourni 700 masques distribués par les membres du Conseil Municipal mi-mai.

Une seconde distribution a eu lieu, sous enveloppe nominative, dans les boîtes aux lettres :

- 1500 masques de protection avec du fil de lin et du coton bio confectionnés par l'entreprise Emanuel Lang de Hirsingue, offerts par la commune.
- 1500 masques écologiques et réutilisables, offerts par le département du Haut-Rhin et la commune, dans le cadre de l'opération « un masque pour chaque Haut-Rhinois ».



BON A SAVOIR

Lotissement « Le Molkenbourg »

Les entreprises sont désormais sélectionnées. Le démarrage des travaux est prévu en août.

Un peu d'histoire :

Le nouveau lotissement doit son nom au château du « Molkenbourg ». Il a été construit en 1291 et était situé au sud-ouest de Guémar, intégré ultérieurement aux remparts de la ville.

Démoli, reconstruit et restauré au cours des siècles, il sera vendu pierre par pierre entre 1783 et 1788. Ne reste aujourd'hui qu'une tour qui faisait partie intégrante de la ferme castrale adjointe au château et habitée par l'intendant « le schlossmeyer » des terres du seigneur.



Balayage des rues: le 8 juillet prochain

Avant l'intervention de la Société AFC Balayage, nous vous invitons à désherber le trottoir et les abords de votre résidence. Par ailleurs, afin de faciliter le passage de la balayeuse, les riverains sont priés de ne pas stationner dans les rues **la nuit du mardi 7 au mercredi 8 juillet ainsi que toute la journée du mercredi 8 juillet.**

Merci à tous les habitants pour leur participation à cet acte citoyen et pour leur compréhension.

Une note d'information sera distribuée dans les boîtes aux lettres.

Taxi David: s'est installé au printemps

Activités de transport toutes distances, taxi, transport de particuliers ou professionnels et transport assis.

Conventionné par les organismes d'assurance maladie.

Adresse: 7c Route de Sélestat

Tél. 07 71 80 39 04

Attitude Gourmande:

propose un nouveau service de tartes flambées à emporter, tous les jeudis de 18 h à 21 h.

Adresse:

43 route d'Illhausern

Tél. 03 89 71 10 95

Port. 06 51 77 28 61



Tranquillité vacances:

Vous pouvez demander à la gendarmerie de surveiller votre domicile en votre absence. Pour cela, il suffit de s'inscrire à l'opération "tranquillité vacances" via un formulaire disponible en ligne et de le transmettre complété à la brigade de gendarmerie la plus proche.

Il doit être déposé au moins 48 heures avant le départ en vacances.



Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes!

ENVIRONNEMENT

Ouverture de la déchèterie de Ribeauvillé

La déchèterie de Ribeauvillé est à nouveau ouverte pour les particuliers et les professionnels, aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi: 13h - 17h30

Le samedi: 08h00 - 12h00 et 13h00 - 17h30

Attention: le port du masque est obligatoire.

Stop à la recrudescence des déjections canines!



Depuis quelque temps, les agents municipaux constatent une recrudescence de déjections sur les trottoirs et les espaces publics. Ce manque de civisme permanent suscite de nombreuses plaintes des riverains.

Nous rappelons à tous les propriétaires de chiens qu'il est obligatoire, selon le règlement sanitaire départemental, de ramasser les déjections de son animal de compagnie.

Pour préserver la propreté de la ville et vous faciliter le ramassage des déchets, la commune a, depuis quelque temps déjà, installé 14 distributeurs de sacs destinés à recevoir les déchets canins.

Merci de respecter l'espace public.

Conteneurs de recyclage des déchets

Suite à la constatation de nombreux dépôts intempêtes d'ordures près des conteneurs, la commune se voit dans l'obligation de verbaliser tout contrevenant identifié.

Depuis avril, ont été dressées :

- 3 amendes de 68 € par la brigade verte pour « dépôt de déchets non réglementaires »,
- 2 amendes de 500 € par la commune pour « frais d'enlèvement de déchets »,
- 1 poursuite judiciaire pour « dépôt sauvage d'immondices à l'aide d'un véhicule ».

L'incivilité coûte cher!

